

Le lieutenant-gouverneur des Territoires a-t-il obtenu une prolongation de son congé d'absence; pour quel temps et pour quels motifs l'aurait-il obtenu ?

---

## ORDRE DU JOUR.

---

**NOTE.**—Les lettres A. F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ; A qu'il était en anglais ; F qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

POUR JEUDI, 13 FÉVRIER 1896.

1896.

1 11 février—Comité de toute la Chambre (Bill C) Acte concernant les délinquantes dans la province du Nouveau-Brunswick.—(Honorable M. Wood.)